



OULIN SEIGNEURIAL
DE POINTE-DU-LAC

Rapport d'activités
2021-2022

Juin 2022

Mot du président

Au Moulin seigneurial, l'année 2021-2022, comme la précédente, s'est déroulée sous le signe de la pandémie de coronavirus.

Notre organisation et son personnel se sont adaptés aux circonstances et ont réussi malgré tout à proposer et préparer des activités attrayantes pour nos visiteurs. Nous avons composé avec les mesures sanitaires imposées par la Santé publique pour reprendre notre souper-bénéfice en mode « à emporter » en collaboration avec l'Auberge du Lac St-Pierre, aussi propriétaire du territoire de Forestia, voisin du Boisé du Moulin et du Boisé des Frères.

Notre conseil d'administration vous résume avec fierté et satisfaction les bons coups de l'exercice 2021-22:

- M* subventions au fonctionnement stabilisées, provenant du MCC du Québec et de la V3R,
- M* reconduction de la contribution du ministère canadien du Patrimoine,
- M* maintien des subventions fédérales aux salaires et aux OBNL,
- M* finalisation du projet d'immobilisation au profit du bâtiment et du site historique,
- M* complétion du plan d'action 2019-2022 et élaboration du prochain programme triennal,
- M* renouvellement de l'entente qui lie les Partenaires du Chemin-du-Roy (DS, VP, MS). La table de coordination à présidence discontinuée a été remplacée par le comité de coordination et de développement, constitué de 2 membres issus de chaque site et dirigé par un président désigné pour un mandat d'un an,
- M* poursuite de la collaboration pour l'entretien et la valorisation du Boisé seigneurial par les trois propriétaires des lieux,
- M* participation à une démarche entreprise par les FIC en vue de la cession à la corporation du Moulin des emprises situées sur les berges de la Rivière St-Charles et de ses ruisseaux affluents. Cette entente unifierait le réseau hydraulique qui alimente l'étang harnaché en amont du Moulin.

Signalons finalement l'accueil au Boisé seigneurial d'une première tenue de la Grande Marche du Grand Défi Pierre-Lavoie à l'automne 2021. Le Moulin collabore ainsi avec la Dre Karine Talbot de l'Association des médecins omnipraticiens de la Mauricie et avec la V3R en vue d'offrir aux familles et aux visiteurs individuels une activité de promotion de la santé par l'activité physique.

Notre Moulin, notre fierté,

Le président du conseil d'administration,


Yves-Laurent Godbout

L'assemblée générale des membres est l'occasion de faire le bilan du dernier exercice complété. Le présent rapport résume les activités du Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac réalisées du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Il est un outil pour tout administrateur ou dirigeant et est essentiel pour étudier l'évolution de la gestion du site historique. Ce rapport présente les faits saillants de l'exercice, résume les informations livrées aux réunions du conseil d'administration, rend compte de l'atteinte des objectifs déterminés dans le plan d'action pour l'an 3 et dresse le tableau des statistiques du dernier exercice complété.

FAITS SAILLANTS

La suite de la pandémie de COVID-19 – Rappelons, puisqu'il le faut, que le 15 mars 2020, le gouvernement du Québec, en vertu des indications fournies par la direction de la Santé publique, avait décrété la fermeture des commerces et lieux culturels en raison de la pandémie de COVID-19. Depuis, dans le secteur touristique, les institutions muséales ont été les entreprises de ce secteur qui s'en sont le mieux sorties puisque leur structure d'accueil permettait déjà de respecter sans grande modification les mesures sanitaires prescrites. Tout comme en 2020-21, le Moulin seigneurial a été admissible au cours du dernier exercice aux différentes mesures gouvernementales de compensations financières. Aussi, le service de location de salle a pu être maintenu, toujours dans le respect des mesures sanitaires imposées. En date de rédaction de ce rapport, le calendrier de réservation indique un engouement à vouloir se réunir à nouveau, laissant présager un retour à la normale.

Une 13^e année au partenariat – L'entente entre le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, le Domaine seigneurial Sainte-Anne et le Vieux presbytère de Batiscan a été instaurée et signée le 12 mars 2009. Cette entente, qui a été mise à jour le 1^{er} avril 2015, a été révisée à nouveau l'an dernier. Cette révision, qui s'est étendue aussi aux annexes de l'entente, visait principalement le mode de fonctionnement de la Table de coordination, qui est devenue le Comité de coordination et de développement des organismes-partenaires.

Le conseil d'administration et le comité culturel – Le conseil d'administration est composé du président Yves-Laurent Godbout, du vice-président Robert Parenteau, du trésorier Steve Lessard, du secrétaire Jacques Milot ainsi que des administrateurs Jean Cloutier et Sébastien Forgues. Madame France Nadeau s'est jointe au conseil à titre d'administratrice en octobre dernier.

Bien qu'il n'ait pas été actif au cours de la dernière année, le comité culturel, qui habituellement collabore à la planification et à l'organisation des activités, est composé de Monique Jacob, Robert Parenteau et Sébastien Cournoyer.

L'équipe 2021-2022 – L'équipe des employés permanents est formée du directeur général Alain Bourbonnais, de la directrice adjointe Émilie Roy-Element, du coordonnateur des

expositions et des activités Alexandre Pétrin, de la coordonnatrice au service à la clientèle et aux communications Kim Gladu et du responsable de l'entretien Michel Desjardins. Des employés saisonniers se joignent à l'équipe des permanents pour une période variant entre 10 et 30 semaines. Myriam Guillemette a occupé le poste d'adjointe à la coordination. Sarah Landry et Thomas Dufresne ont été de retour comme guides-interprètes, alors que Ceara O'Flaherty et Alexandra Sauvageau ont complété l'équipe d'animation. Enfin, Charles-Alexandre Bilodeau a occupé le poste de préposé à l'entretien.

Projet de développement – Le site a complété un important projet d'immobilisation au cours de cet exercice, pour un coût avoisinant 170 000 \$.

PARTENARIAT

Entente – L'entente de partenariat créée en 2009 en est à sa 13^e année. Nouvellement renommé, le Comité de coordination et de développement (CCD) a comme mandat de décider de tout sujet prévu à l'entente et de formuler des avis au conseil d'administration respectif de chacun des sites sur toute matière d'intérêt commun. Par sa nouvelle dénomination, le CCD voit aussi maintenant à explorer toutes les opportunités de mise en commun entre les organismes-partenaires et avec d'autres partenaires. Le CCD est composé de 6 membres, soit deux administrateurs choisis par et parmi les membres de chaque conseil d'administration. Ses membres se sont rencontrés virtuellement à quatre reprises au cours du dernier exercice, soit un peu plus qu'à l'habitude, puisque qu'il a été question de la révision de son mode de fonctionnement et de l'approbation de la nouvelle planification stratégique.

GESTION

Ressources humaines – Les organismes-partenaires se partagent le temps de travail de quatre employés permanents à temps plein et d'un employé saisonnier à temps plein.

La portion du temps de travail de ces employés consacrée uniquement au Moulin est de 48 % (1001 heures) pour le directeur, de 48 % (936 heures) pour le coordonnateur des expositions et des activités et (750 heures) pour la coordonnatrice des communications et du service à la clientèle, de 45 % (819 heures) pour la directrice adjointe et de 55 % (660 heures) pour le responsable de l'entretien.

Quatre étudiants ont été engagés grâce à des subventions de l'Association des musées canadiens (AMC) dans le cadre du programme d'emploi étudiant « Jeunesse Canada au travail » et de Services Canada dans le cadre du programme d'emploi « Emploi Été Canada ». Ces employés ont effectué des tâches d'accueil et d'animation au Moulin seigneurial et pour Forestia.

Ressources financières – Les tâches relatives à la gestion des ressources financières sont effectuées par le directeur et le coordonnateur des expositions et des activités, alors que la supervision est assurée par le conseil d'administration.

Le budget d'opération du dernier exercice du Moulin est de 527 185 \$, en excluant l'amortissement des immobilisations.

Les revenus d'opération relatifs aux services et activités offerts ainsi qu'aux dons et commandites obtenus ont totalisé 68 107 \$.

Le remboursement des salaires relatifs aux employés permanents et aux autres employés partagés par les organismes-partenaires est de 105 338 \$. Ce montant ne représente qu'une partie du montant prévu puisque la différence a été compensée par l'obtention de subventions salariales fédérales liées à la pandémie, soit la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), le Programme d'embauche pour la relance économique (PEREC) et le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil (PRTA).

Les aides au fonctionnement accordées ont été de 109 334 \$ par le MCC – lequel a ajouté un montant ponctuel de 26 500 \$ pour compenser les pertes découlant de la pandémie – et de 40 500 \$ par la Ville de Trois-Rivières. Mentionnons que, pour une 2^e année consécutive, Patrimoine canadien a aussi accordé une aide ponctuelle de 31 837 \$ pour pallier les pertes liées à la pandémie. Enfin, les subventions salariales obtenues pour le Moulin s'élèvent à 112 514 \$, dont 25 410 \$ uniquement pour lui-même et 87 104 \$ pour les organismes-partenaires.

Un important projet d'immobilisation a été complété l'an dernier au coût de 168 700 \$. Rappelons que le MCC a accordé une aide de 102 600 \$ pour ce projet et qu'à titre d'organisme de bienfaisance, le Moulin a obtenu un remboursement de 50 % des dépenses correspondant à 10 700 \$.

Enfin, précisons que les prévisions budgétaires avaient été produites en tenant compte des contraintes liées à la pandémie. Voici cependant le constat des écarts les plus significatifs de cette année : comparativement aux prévisions, à l'exception des remboursements des salaires, tous les revenus d'opération et les subventions ont été plus élevés qu'envisagés. Précisons que, comme l'an dernier, des aides financières supplémentaires ont été obtenues auprès des gouvernements. En contrepartie, la majorité des dépenses ont dépassées leurs prévisions. En plus d'investissements majeurs apportés au site, les coûts d'assurance ont considérablement augmenté et des dépenses supplémentaires en honoraires professionnels ont dû être engagées relativement aux impacts subis par les bâtiments lors des travaux de remplacement du pont.

Malgré des investissements supplémentaires importants, le Moulin présente donc, en fin d'exercice financier, un excédent – bien que moindre que l'an dernier – encore une fois exceptionnel des revenus sur les dépenses de 47 582 \$ pour son fonctionnement, en excluant

l'amortissement des immobilisations de 886 \$. L'évolution de l'actif net non affecté passe ainsi d'un surplus cumulé de 193 750 \$ au 31 mars 2021 à un surplus cumulé de 227 307 \$ au 31 mars 2022, en excluant les investissements en immobilisations de 14 911 \$ pour cet exercice. Les investissements en immobilisations sont maintenant à 28 712 \$. Le total des actifs nets à la fin de l'exercice financier est maintenant de 256 019 \$.

Ressources matérielles - Le directeur, le coordonnateur des expositions et des activités et le responsable de l'entretien voient à la bonne gestion des équipements et des immobilisations.

L'entretien ménager du bâtiment ainsi que les préparatifs pour la location des salles font partie des tâches du personnel d'animation et d'entretien. Après une interruption de service, les employés de la Maison Saint-Joseph ont effectué le déneigement en hiver. L'entretien paysager est confié depuis cinq ans à Sylvain Gagnon.

Enfin, des sommes supplémentaires sont maintenant prévues au budget pour l'entretien du site. Les services de Beaudry Forestier ont été retenus pour le déneigement du sentier principal du boisé ainsi que de l'espace de stationnement accordé par les Frères de l'Instruction chrétienne. Le même entrepreneur effectue ponctuellement des travaux d'entretien du boisé.

PROGRAMMATION

Le site a été ouvert du 30 mai au 31 octobre, sept jours par semaine, de 10 h à 17 h. Depuis cinq ans, la période d'ouverture continue est prolongée jusqu'au dernier dimanche d'octobre. Au cours de cette période, les services de visite autonome ou guidée étaient disponibles pour les visiteurs individuels et les groupes. Une visite audioguidée est aussi disponible depuis l'été 2020.

Expositions permanentes – Conçues en 2002 et en 2012, les expositions *Maitre meunier* et *Farine de bois* sont les produits principaux du Moulin seigneurial. En fonction de la période de l'année, le visiteur peut les découvrir par la visite autonome, guidée ou audioguidée. La qualité du produit, l'accueil ainsi que le coût d'accès sont des éléments appréciés.



Expositions artistiques – Cinq **expositions artistiques** ont eu lieu au cours de l'été : les étudiants du programme d'art du Cégep de Trois-Rivières (du 4 mai au 1^{er} juin), Anne-Marie Berthiaume, artiste en arts visuels (du 19 juin au 15 juillet), Roselyne Le Cours, artiste en arts visuels (du 17 juillet au 19 août), Jean-Louis Delhaye, photographe (21 août au 21 septembre) et Pierre Labrecque, peintre (du 25 septembre au 31 octobre).





Autres activités – Le Moulin seigneurial a offert deux balados pour accompagner le public dans la visite extérieure du site. Le premier, « **Sentiers poétiques** », a été mis sur pied en octobre 2020 dans le cadre du Festival international de poésie et consistait en des enregistrements audios d’extraits des œuvres des poètes qui figurent sur les panneaux jalonnant les sentiers. Ce balado est offert toute l’année en libre accès. Le deuxième balado, intitulé « **Mémoire locale** », est disponible sur YouTube ou par le biais de la location d’appareils à l’accueil du Moulin (sur les heures d’ouverture). Il suffit aux visiteurs de numériser les codes QR affichés dans des coffrets en bois installés sur les terrains. Grâce aux nombreux témoignages de membres de la communauté de Pointe-du-Lac, le public en apprend davantage sur le Moulin et la forêt seigneuriale qui l’entoure.

En vertu d’une collaboration avec l’**Orchestre symphonique de Trois-Rivières**, le Moulin seigneurial a présenté deux prestations musicales en plein air, et ce, gratuitement, le 4 juillet et le 8 août.

Afin de faire connaître et de mettre en valeur le nouveau four à pain extérieur, construit en mai 2021, le Moulin a offert huit **ateliers de fabrication de pain** traditionnelle, répartis sur quatre journées.



Le Moulin a participé aux **Journées de la culture**, le 24 septembre, en accueillant la professeure Andréanne Audy-Trottier. Celle-ci a proposé au public une conférence sous le thème « Les livres anciens au Québec : un trésor à découvrir ». Les participants ont pu découvrir toute la richesse du patrimoine imprimé du Québec et manipuler des ouvrages anciens provenant d’une collection privée.

Dans le cadre du Festival international de poésie de Trois-Rivières, le Moulin a présenté, le 8 octobre, **Le Moulin à paroles** afin de rendre hommage aux poètes disparus au cours de l’année. Cet événement était aussi l’occasion d’inaugurer la 14^e station du Sentier des poètes, consacrée à Joseph-Guillaume Barthe.

Le Moulin, en partenariat avec l’organisme l’Empreinte jardin-forêt, a offert **trois ateliers mycologiques**. Grâce à ceux-ci, les participants ont pu en apprendre davantage sur les champignons comestibles, et particulièrement ceux qu’on retrouve dans le boisé seigneurial. Ces activités ont eu lieu les 8 août, 5 septembre et 10 octobre.

En partenariat avec Culture 3R, le Moulin a aussi présenté une **séance de yoga** en plein air, le 26 juillet. Celle-ci a par la suite été diffusée sur MATv.



En partenariat avec la Ville de Trois-Rivières, un **piano public** a de nouveau été rendu accessible aux visiteurs durant toute la saison estivale, à l'entrée des sentiers pédestres.

Grâce à une collaboration avec l'organisation du **Grand défi Pierre Lavoie**, le Moulin a accueilli le 17 octobre les marcheurs et coureurs de la région.

Pour la deuxième année et afin de contribuer à la mise en valeur du boisé seigneurial, le Moulin a réitéré l'activité de **sculptures de glace**. À partir du dernier samedi de février, les randonneurs ont pu admirer cinq statues de glace créées par l'artiste Alex Girard à l'entrée des sentiers. Celles-ci, inspirées par le folklore québécois, représentaient un Windigo, un Sasquach, le monstre Memphré, un lutin et la Dame aux glaïeuls. Pour l'occasion, le samedi 26 février, la boutique du Moulin a été ouverte de 11 h à 16 h afin d'offrir brioches et café aux visiteurs.



Souper-bénéfice – En raison des mesures sanitaires en place au printemps 2021, le souper-bénéfice annuel a eu lieu en formule « pour emporter ». 40 convives se sont régalés de crabe d'Alaska. La 23^e édition de l'activité a généré un bénéfice de 1 250 \$. L'offre limitée en raison de la préparation des boîtes pour apporter, jumelée au prix élevé du crabe, explique ce montant moins élevé que les années antérieures. Toutefois, l'objectif était surtout de maintenir l'intérêt des participants réguliers et de s'assurer de leur contribution lors du retour de l'activité en présence pour une prochaine édition.

Services - Les principaux services offerts sont la boutique, le service d'information touristique et la location des salles. Sur demande, pendant la période estivale, les visiteurs peuvent jumeler à leur visite un atelier de fabrication de pain. Aussi, sur réservation, les groupes de tout type de 20 personnes et plus peuvent profiter des services d'animation offerts.



Les actions promotionnelles du Moulin seigneurial sont prévues dans un plan de promotion. Le site effectue des actions promotionnelles individuelles et en partenariat. Dans les deux cas, il s'agit de publicité et de promotion.

Bilan des actions 2021-22	
Publicité	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription au site de l'ALSQ • Encarts de programmation • Signalisation touristique de la Ville de Trois-Rivières • Publicités ciblées sur Facebook • Publicité sur le panneau numérique du District 55 • Publicité télé sur les ondes de Radio-Canada • Publicité radio sur les ondes de Rythme fm • Publicité dans le numéro <i>Quoi faire en Mauricie</i> du MAG 2000 • Publicité dans le Magazine <i>Continuité</i> • Publicité dans le numéro spécial tourisme du Nouvelliste et sur la version numérique du quotidien
Promotion	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués aux divers médias pour tous les événements • Envoi de la programmation dans le bulletin <i>Le Trifluvien</i> • Site Internet moulin-pointedulac.com • Facebook : Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac • Instagram : Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac • Engagement de partenariat avec Tourisme Trois-Rivières • Participation à la carte-musées de la Ville de Trois-Rivières • Distribution régionale de 1600 dépliants par À l'affiche 2000 • Distribution de 3200 dépliants par Tourisme Mauricie • Distribution locale de dépliants dans les attraits, commerces et auberges du Chemin du Roy • Envoi d'infolettres aux membres et groupes visiteurs ciblés • Oriflamme pour les expositions permanentes • Présence de la programmation sur différents sites Internet : Médiat-Muse, Tourisme Mauricie, Tourisme Trois-Rivières, Culture Mauricie, Quoi faire au Québec, Facebook, Wikipedia, Wikitravel, Trip Advisor, Fédération québécoise de la marche • Entente avec Terego pour promouvoir l'offre de stationnement destiné aux motorisés et roulettes • Partenariat avec Tourisme Mauricie pour le forfait Escapade

DÉVELOPPEMENT

Projet d'immobilisation – Rappelons qu'en juillet 2020, le MCC a confirmé une aide financière de 102 600 \$ pour un projet maintenant réalisé au coût de 168 700 \$. En 2020, la majorité des interventions prévues ont été effectuées, soit la mise à jour du carnet de santé, la peinture des toitures, la réfection des fascias, la relocalisation d'une cloison, l'installation de thermopompes, le changement des luminaires dans le moulin à farine et l'installation d'un système motorisé au barrage et d'un détecteur de niveau d'eau. L'an dernier, le projet a été complété avec la peinture des boiseries du moulin à farine et l'amélioration de l'éclairage extérieur.

Mise en valeur du boisé –Devant l'intérêt grandissant de la population pour les sentiers situés derrière le Moulin, un projet de mise en valeur de ces derniers a été entamé. Grâce à une subvention provenant du programme Éclore de la Fondation Trois-Rivières durable, les sentiers seront cartographiés, balisés et signalisés. Trois panneaux d'interprétation seront également ajoutés et traiteront du milieu naturel où se trouvent les sentiers.

Projet numérique – Le Moulin seigneurial a complété ses expositions permanentes par l'ajout d'une animation numérique et la mise en place d'un parcours extérieur audio-guidé, réalisés par deux jeunes artistes de Trois-Rivières, Suzie Bergeron et David Dufresne-Denis. Ce projet, intitulé « Mémoire locale », a profité du soutien du programme *Relancer Trois-Rivières* (IDÉ). L'animation numérique illustre le parcours du grain du champ jusqu'au moulin afin d'enseigner aux visiteurs les différentes étapes de transformation des céréales en farine. Le parcours extérieur, quant à lui, permet d'écouter des témoignages des anciens usagers du Moulin et membres de la communauté, par le biais d'enregistrements accessibles via des codes QR dispersés sur les terrains dans des coffrets de bois.

Domages causés aux bâtiments et au canal – L'an dernier, il avait été soulevé que les travaux effectués lors du remplacement du pont ont eu des impacts sur le site. Le rapport d'inspection produit par les architectes Beaudry & Palato a confirmé l'apparition de microfissures au moulin à farine et la détérioration d'une section du muret du canal. Une réclamation pour dommage a, depuis, été déposée auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET).

PLAN D'ACTION ET BILAN

Depuis 2006, le service en ligne Di@pason, fondé sur l'approche de la gestion axée sur les résultats, a permis au MCC de mettre en place un plan d'action et bilan (PAB) pour les clients-partenaires, comme le Moulin seigneurial, qui déposent une demande d'aide

financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux institutions muséales (PAFIM). Le PAB est un outil de gestion permettant au client-partenaire de déterminer les actions qu'il entend mener, dans un temps défini, pour atteindre ses objectifs. Il présente de façon claire et précise les critères évalués par le MCC, les objectifs du client-partenaire, les moyens d'actions et leur durée, ainsi que les résultats obtenus. À la fin de la période couverte par le PAB, le client-partenaire rend compte au MCC des résultats obtenus et du degré de réalisation des objectifs poursuivis.

Le Moulin s'est doté d'un plan d'action pour la période 2019-22 selon lequel il poursuit 5 objectifs répondant aux différents critères d'évaluation du MCC. Puisque l'an 3 est maintenant complété, un bilan a été produit pour 2021-2022. En voici les résultats :

- 1. Objectif poursuivi par le Moulin seigneurial** – Offrir une programmation d'activités diversifiées permettant la mise en valeur et l'animation du Moulin seigneurial entre 2019 et 2022.

Critère évalué par le Ministère – La pertinence des expositions, des dispositifs d'interprétation et de la programmation d'activités culturelles au regard du mandat de l'institution.

- 1.1 Moyen d'action** – Période d'ouverture annuelle au public s'étendant du dernier dimanche de mai jusqu'au dernier dimanche d'octobre et permettant d'offrir un service de visite, guidée ou non, des expositions permanentes *Maître meunier* et *Farine de bois*.

Résultats obtenus – Le site a été ouvert au grand public du 30 mai au 31 octobre 2021 pour un total de 155 jours. Les services de visite guidée ont été possibles du 30 mai au 6 septembre. Des moyens alternatifs de visite conçus l'an dernier ont été maintenus.

- 1.2 Moyen d'action** – Offrir une programmation d'expositions artistiques correspondant à la période annuelle d'ouverture au public.

Résultats obtenus – Un total de 5 expositions artistiques ont été présentées au cours de la période d'ouverture au grand public en 2021.

- 1.3 Moyen d'action** – Participer annuellement aux Découvertes Culturelles de Trois-Rivières en tant que lieu d'exposition officiel.

Résultats obtenus – Comme en 2020, les Découvertes Culturelles de Trois-Rivières ont été annulées l'an dernier.

- 1.4 Moyen d'action** – Participer annuellement aux Journées des Moulins.

Résultats obtenus – Encore ici, comme en 2020, les Journées des Moulins ont été annulées l’an dernier.

- 1.5 Moyen d’action** – Participer annuellement au Festival international de la poésie de Trois-Rivières en offrant l’activité Le Moulin à paroles.

Résultats obtenus – Après un congé forcé en 2020, le site a présenté l’activité Le Moulin à paroles dans le cadre du FIPTR le 8 octobre dernier.

Plusieurs autres activités se sont ajoutées à celles-ci, dont certaines ont été réalisées grâce à des partenaires. Les balados « Sentiers poétiques » et « Mémoire locale » sont toujours disponibles, l’OSTR a offert des prestations musicales en plein air les 4 juillet et 8 août, 8 ateliers de fabrication de pain répartis sur quatre jours ont été proposés, une conférence s’est tenue le 24 septembre dans le cadre des Journées de la culture, une collaboration avec l’organisme l’Empreinte jardin-forêt a permis d’offrir 3 ateliers mycologiques les 8 août, 5 septembre et 10 octobre, une collaboration avec Cultur3r a permis de tenir une séance de yoga le 26 juillet, le partenariat avec la ville de Trois-Rivières s’est poursuivi pour l’accès à un piano public et un nouveau partenariat avec le comité organisateur du Grand Défi Pierre Lavoie a permis d’offrir une grande marche dans les sentiers du boisé. Enfin, le site a prolongé son offre en saison hivernale en présentant l’activité de sculptures sur glace pour une 2^e année consécutive lors de la semaine de relâche débutant le 26 février. Ce fût aussi l’occasion d’ouvrir la boutique du Moulin afin d’offrir brioches et café aux visiteurs.

- 2. Objectif poursuivi par le Moulin** – Renouveler annuellement l’entente de partenariat entre le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac, le Domaine seigneurial Sainte-Anne et le Vieux presbytère de Batiscan et maintenir leur participation à cette entente jusqu’au 31 mars 2022.

Critère évalué par le Ministère – La gestion optimale des ressources et l’adéquation de la structure organisationnelle.

- 2.1 Moyen d’action** – Tenir annuellement au moins une réunion des membres de la Table de coordination.

Résultats obtenus – Au cours de l’exercice 2021-22, les membres du Comité de coordination et de développement (CCD) – anciennement la Table de coordination – se sont rencontrés virtuellement les 31 mai et 26 novembre 2021, ainsi que les 28 janvier et 25 février 2022. Le nombre de rencontres a été plus élevé qu’à l’habitude en raison de la révision de l’entente-cadre et de ses annexes, ainsi que de l’approbation de la planification stratégique 2022-25.

- 2.2 Moyen d’action** – Renouveler et signer annuellement l’entente de partenariat.

Résultats obtenus – En début d’année financière, les conseils d’administration des 3 organismes-partenaires ont accepté de renouveler l’entente pour un an, soit pour l’exercice 2021-22.

Le CCD a revu le fonctionnement de l’entente-cadre et a validé la planification stratégique 2022-25. Des comités ont d’ailleurs été créés pour ces deux mandats. Une politique concernant les bénévoles a été produite, mais demeure à adopter par les conseils d’administration des organismes-partenaires.

- 3. Objectif poursuivi par le Moulin** – Poursuivre les partenariats avec les acteurs du milieu entre 2019 et 2022.

Critère évalué par le Ministère – L’enracinement de l’institution muséale dans la collectivité et sa vie démocratique.

- 3.1 Moyen d’action** – Renouveler annuellement l’entente avec la Fabrique de Pointe-du-Lac jusqu’au 31 mars 2022 pour l’animation de l’église sur une durée de 8 semaines à partir de la Saint-Jean-Baptiste.

Résultats obtenus – Ne souhaitant plus offrir l’interprétation de l’histoire du noyau villageois, la Fabrique de Pointe-du-Lac a mis fin à ce partenariat. Le Moulin a donc entrepris d’en développer un nouveau avec Forestia. Ce nouveau partenariat a permis d’offrir un service d’accueil et d’information pour les sentiers pédestres du boisé, comprenant le boisé du Moulin, celui des Frères de l’Instruction chrétienne (FIC) et la section de Forestia, pendant 8 semaines, du mercredi au dimanche, du 26 juin au 15 août 2021.

- 3.2 Moyen d’action** – Poursuivre la participation du Moulin seigneurial à la Carte-musées de la ville de Trois-Rivières.

Résultats obtenus – Le partenariat avec Tourisme Trois-Rivières a été renouvelé en 2021 pour la participation du site à la Carte-musées.

- 3.3 Moyen d’action** – Poursuivre la collaboration avec l’Auberge du Lac-St-Pierre et la communauté des FIC en vue de réaliser une entente sur l’assainissement du boisé, son reboisement, le balisage des sentiers et de permettre l’accès des visiteurs aux territoires de Forestia et aux propriétés de la Maison St-Joseph et du Moulin seigneurial.

Résultats obtenus – En 2020, un comité formé de représentants du Moulin, de Forestia, des FIC et de la Ville de Trois-Rivières s’est réuni afin de permettre la mise en valeur du boisé. Une 1^{ère} phase a été identifiée et une aide financière a été obtenue pour sa réalisation prévue au printemps 2022.

3.4 Moyen d'action – Poursuivre la participation du Moulin seigneurial au Rallye des bonnes causes de Pointe-du-Lac.

Résultats obtenus – Comme en 2020, le Rallye des bonnes causes de Pointe-du-Lac a été annulé l'an dernier.

L'automne dernier, le Moulin seigneurial et ses partenaires – le Domaine seigneurial Sainte-Anne et le Vieux presbytère de Batiscan – ont développé trois nouvelles collaborations, soit avec la MRC des Chenaux pour la gestion des opérations du Bureau d'information touristique des Chenaux et l'animation du Sacré Circuit, avec l'Association des pourvoyeurs pour la gestion de ses opérations et de son centre thématique et avec le Centre interuniversitaire d'études québécoises pour le développement et l'entretien du site Internet.

4. Objectif poursuivi par le Moulin – Conserver l'équilibre budgétaire entre 2019 et 2022.

Critère évalué par le Ministère – La gestion optimale des ressources et l'adéquation de la structure organisationnelle.

4.1 Moyen d'action – Application de l'outil de planification, de suivi et de contrôle financier.

Résultats obtenus – L'outil de planification, de suivi et de contrôle financier a été appliqué.

4.2 Moyen d'action – Production d'états financiers mensuels et annuels.

Résultats obtenus – Les états financiers mensuels pour l'exercice 2021-22 sont produits sur Sage 50. Une firme comptable a produit une mission d'examen des états financiers au 31 mars 2022.

Tout comme pour l'exercice 2020-21, le Moulin a dû élever le niveau de certification de ses états financiers à une mission d'examen pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

Malgré les pertes financières liées à la pandémie et des investissements importants au site, le Moulin a connu un excédent significatif de ses revenus sur ses dépenses en raison des différentes mesures de compensation auxquelles il a été admissible.

5. Objectif poursuivi par le Moulin – Procéder à des interventions d'entretien préventif, d'amélioration et de sécurisation des lieux.

Critère évalué par le Ministère – L'efficacité des mesures prises en vue d'assurer une conservation adéquate du bien patrimonial classé.

5.1 Moyen d'action – Améliorer l'éclairage extérieur en installant des luminaires à l'arrière du terrain et en éclairant la balustrade.

Résultats obtenus – L'installation de lampadaires et d'un système d'éclairage à la balustrade a été effectuée au cours de l'été 2021.

5.2 Moyen d'action – Améliorer l'éclairage intérieur en modernisant l'équipement.

Résultats obtenus – Ces travaux entrepris en 2020 ont été complétés avant l'ouverture en mai 2021.

La mise à jour du carnet de santé de 2020 avait permis d'ajouter 4 nouvelles interventions, soit le remplacement des pignons et fascias, la peinture du moulin à farine, ainsi que l'installation d'un moteur pour le barrage et d'un système de détection du niveau d'eau. Les pignons et fascias ont été remplacés à l'automne 2020 et la peinture du moulin à farine, effectuée en juin 2021. Bien que le moteur du barrage et le système de détection du niveau d'eau soient installés depuis 2020, leur branchement a été fait l'été dernier.

En plus de toutes ces interventions, le site s'est doté d'un four à pain extérieur, d'un abri à bois, de 3 enclos pour les bacs de poubelle et de recyclage et de 4 tables de pique-nique.

Ainsi, pour 2021-2022, tous les objectifs sont atteints.

STATISTIQUES

Le site a été ouvert 155 jours consécutifs entre le 30 mai et le 31 octobre, puis une journée, le 26 février, pour l'activité de sculptures sur glace, pour un total de 156 jours. Le tableau de la fréquentation totale par mois à la page 17 fait le constat que le Moulin reçoit aussi des visiteurs en dehors de sa période d'ouverture continue.

Fréquentation globale – Au cours de la période 2021-2022, la fréquentation totale s'est chiffrée à 7833 visiteurs, ce qui représente une augmentation de 150 % par rapport à 2020-2021. La hausse significative de l'achalandage total s'explique par la reprise des activités entraînée par le ralentissement de la pandémie et, donc, le retour massif des visiteurs, de même que par la possibilité d'ouvrir le site pour une saison complète (rappelons que la saison 2020 avait été écourtée en raison de la pandémie). De plus, la programmation d'expositions artistiques, qui avait été annulée en 2020, était de retour à l'été 2021, ce qui a attiré de nombreux visiteurs. Enfin, les groupes visiteurs et scolaires, dont les visites étaient interdites à l'été 2020, ont contribué à une hausse de la fréquentation globale.

Catégories	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Accueil	1 289	1 585	1 309	1 361	1 657	1 773	1 251	1 107	911	2 674
Visiteurs musée	2 055	1 713	2 007	1 686	2 234	2 176	2 195	2 171	2 084	3 863
Groupes visiteurs*	355	831	960	902	1 072	966	912	1 249	10	738
Groupes locataires	1 586	2 078	2 205	1 958	2 351	2 738	1 992	2 343	95	63
Activités	583	704	779	461	440	738	561	680	40	227
Expositions d'art	483	712	771	749	581	855	691	912	0	313
SOUS-TOTAL	6 351	7 623	8 031	7 117	8 335	9 246	7 602	8 462	3 140	7 833
Visiteurs église	376	285	410	504	387	416	0	14	0	0
TOTAL	6 727	7 908	8 441	7 621	8 722	9 662	7 602	8 476	3 140	7 833

*Inclut aussi les groupes scolaires depuis 2016.

Accueil et visiteurs individuels – En 2021, le Moulin seigneurial a reçu 3863 visiteurs individuels comparativement à 2084 en 2020. Notons que cette hausse importante peut sans doute être attribuée au regain d'intérêt des visiteurs, après une saison pandémique marquée par l'insécurité.

Accueil de groupes visiteurs et de groupes locataires – Le Moulin seigneurial accueille généralement deux types de clientèles de groupes : les groupes visiteurs et scolaires, ainsi que les groupes locataires.

Année	Groupes visiteurs	Personnes	Groupes locataires	Personnes
2012	15	355	36	1 586
2013	21	831	41	2 078
2014	21	960	42	2 205
2015	24	902	40	1 958
2016	26	1 072	49	2 351
2017	28	966	47	2 738
2018	26	912	36	1 992
2019	32	1 249	41	2 343
2020	1	10	2	95
2021	29	738	4	63

En 2021, le site a accueilli 1 groupe visiteur et 28 groupes scolaires. De fait, contrairement à la saison 2020, il était permis d'accueillir les groupes, mais ceux-ci étaient limités à 25 personnes par groupe. Le nombre de groupes visiteurs est relativement semblable à celui des années précédant la pandémie, mais le nombre de personnes est légèrement plus bas, en raison des contraintes sanitaires limitant le nombre de visiteurs par groupe.

En ce qui concerne les groupes locataires, 4 groupes ont tenu des rassemblements dans les salles du Moulin en 2021. Il s'agit d'une légère hausse par rapport à 2020, mais encore ici, la limite de 25 personnes par événement explique que le nombre de personnes soit, quant

à lui, inférieur à la saison précédente. Cette baisse s'explique évidemment par les mesures sanitaires en place et les contraintes imposées concernant les rassemblements privés.

Questionnaire d'appréciation – Le questionnaire d'appréciation pour 2021 a été réalisé à l'interne, grâce aux fonctionnalités offertes par les nouvelles caisses numériques. L'analyse des questionnaires d'appréciation permet de connaître le profil du visiteur, soit son groupe d'âge, son genre et sa provenance. L'analyse permet également de valider le choix des stratégies de communication. Enfin, les suggestions ou commentaires laissés par les visiteurs sont généralement pertinents et constructifs.

Le visiteur type est une femme (61 %) âgée entre 45 et 64 ans (47 %). Les visiteurs proviennent surtout de Montréal (39 %), de la Mauricie (24 %), de Québec (14,5 %) et d'une autre région du Québec (9,5 %) et en sont à leur première visite au Moulin seigneurial (95 %). Leurs sources d'information sur le site historique sont Internet (28,5 %), en passant (16,5 %), les médias (13 %), les parents et amis (12 %), le guide touristique (9,5 %), le bureau d'information touristique (8,5 %) et le dépliant promotionnel (8,5 %). Pour l'appréciation de la tarification, de l'accueil, de la propreté, du service lors de leur visite et de la qualité des expositions, ces visiteurs sont très satisfaits ou satisfaits et recommanderaient de visiter le site à leur entourage (100 %).

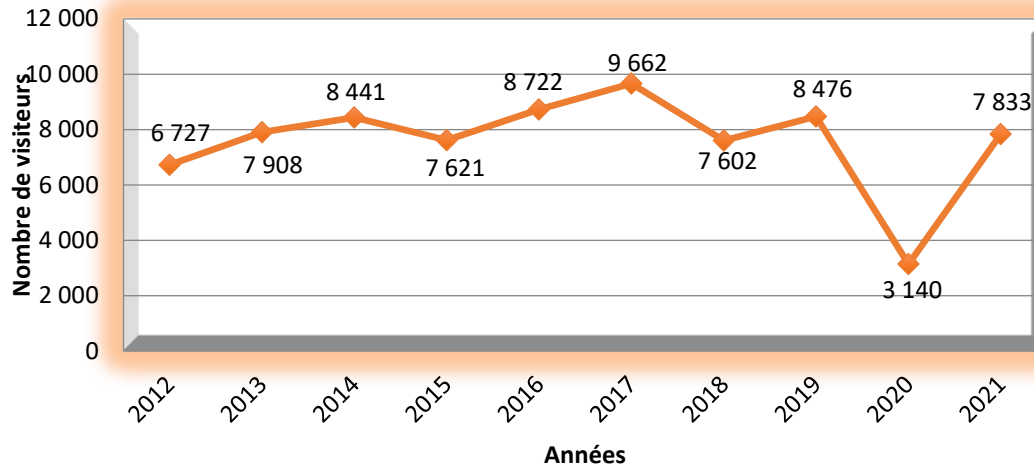
Les suggestions ou commentaires des visiteurs :

- ☞ Très bien. Beau site ! Belle visite !
- ☞ Personnel connaissant très bien l'histoire du moulin. ❤️
- ☞ Très bien merci
- ☞ Très bel endroit je le recommande pour couple famille ou groupe
- ☞ Thomas a donné des explications d'une qualité exceptionnelle. Il est un enseignant né!
- ☞ Visite audio plus clair svp
- ☞ Une guide vraiment géniale qui maîtrisait son sujet Vraiment une agréable visite
- ☞ Mon guide Thomas m'a super bien expliqué l'ensemble du moulin à farine avec une belle introduction, c'était clair et il savait rajouter une touche d'humour en me faisant des liens avec le quotidien merci beaucoup
- ☞ Visite audio très appropriée pour ceux qui veulent lire toutes les infos et avoir un complément verbal.
- ☞ Excellente visite !

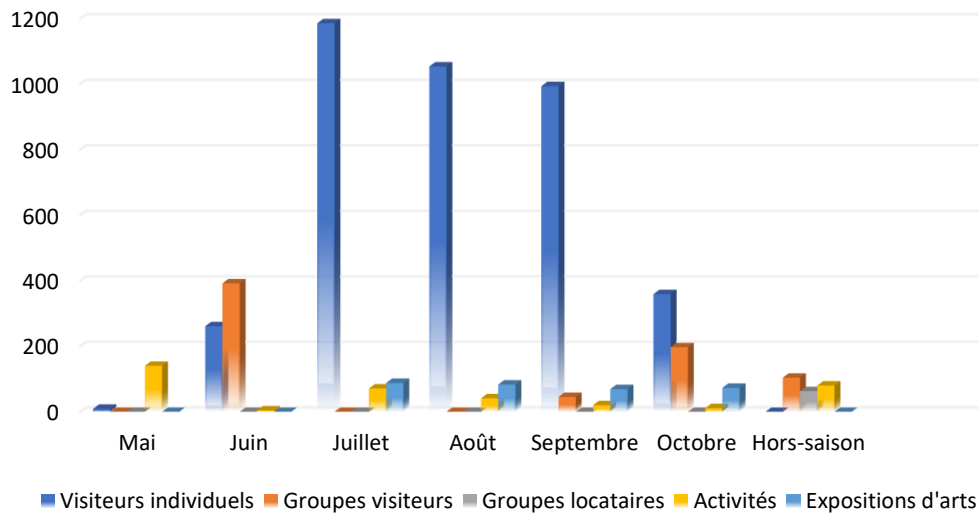
- ✍️ Très intéressant, merci beaucoup.
- ✍️ Très belle visite. Site magnifique, très bien conservé. Guide très sympathique et très connaissant. Dommage que l'existence de ce site ne soit pas davantage publicisée. Nous recommanderons la visite de ce site sans hésiter.
- ✍️ Très belle visite, merci beaucoup pour la découverte :)
- ✍️ Superbe visite
- ✍️ Excellente visite guidée par Thomas. Informations très pertinentes. Nous avons appris plusieurs choses concernant la vie dans un moulin. Bravo Thomas et merci.
- ✍️ Le guide (Thomas) était très compétent, à l'écoute et sympathique. Merci pour tout!

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION POUR 2021-2022

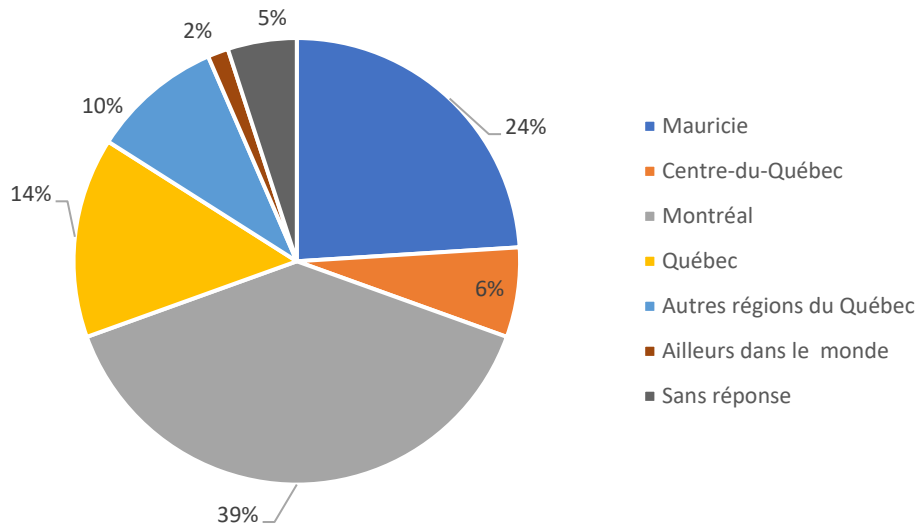
Variation de la fréquentation au cours des 10 dernières années



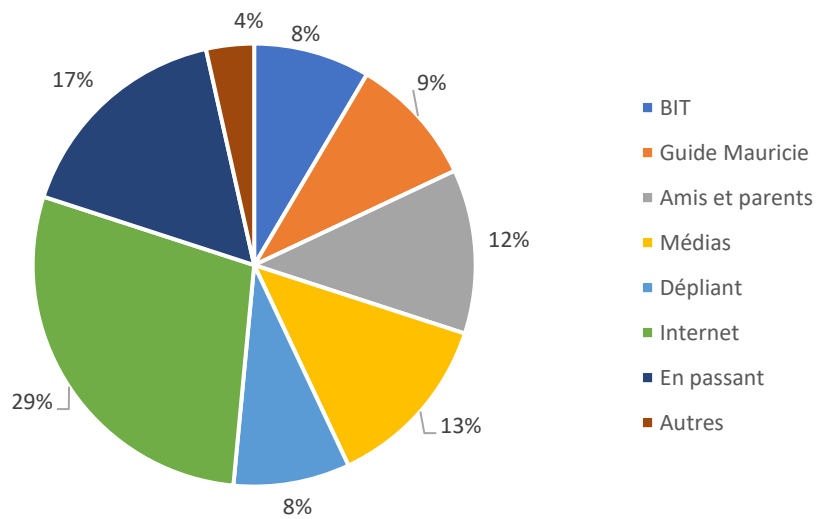
VARIATION DE LA FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE PAR MOIS



Provenance des visiteurs



Sources d'information



STATISTIQUES DES INTERNAUTES

Site internet : recitsquifontjaser.com⁽¹⁾

Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Temps moyen passé sur le site	% Nouvelles visites
2012	1 345	00:01:14	72 %
2013	1 486	00:01:08	77 %
2014	2 601	00:00:27	94 %
2015	2 518	00:00:25	95 %
2016	1 278	00:00:53	86 %
2017	3 169	00:01:04	92 %
2018	4 602	00:01:08	91 %
2019 ⁽²⁾	41 365 ⁽³⁾	00 :01 :43	87 %
2020	17 559	00 :01 :39	86 %
2021	27 683	00 :01 :34	99,5 %
2022 ⁽⁴⁾	4 544	00 :01 :24	87 %

(1) Le site internet : recitsquifontjaser.com est en ligne depuis le 3 mars 2009.

(2) En raison de la refonte du site, les statistiques pour 2019 n'incluent que les données pour les mois de mai à décembre. Depuis la refonte des sites, les statistiques pour chaque site individuel ne sont plus disponibles.

(3) L'augmentation importante du nombre de visites est due à la refonte des sites des organismes-partenaires, qui transitent maintenant tous par le site de recitsquifontjaser.com.

(4) Les statistiques pour 2022 ne comprennent que les mois de janvier à mars, inclusivement.

Taux de rebond : c'est le nombre de visiteurs ayant abouti sur le site internet et l'ayant quitté dans les secondes suivantes parce qu'ils n'ont pas trouvé ce qu'ils cherchaient ou encore parce que le site Internet ne correspondait pas à leurs attentes. Pour 2021, le taux de rebond est de 49,86 %. Ce pourcentage est dans la moyenne, car généralement, le taux de rebond se situe entre 40 % et 60 %. Plus un taux de rebond est faible, meilleure est la capacité de rétention du visiteur.

Musée virtuel canadien - Exposition virtuelle « Maître meunier »

http://www.virtualmuseum.ca/pm_v2.php?id=exhibit_home&fl=0&lg=Francais&ex=703

Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Pages vues	Moyenne des pages vues par visite
2010 ⁽¹⁾	30	750	25,75
2011	267	6 023	23,5
2012	245	3 707	15
2013	322	4 654	14
2014	158	1 397	8
2015	188	2 256	12
2016	87	837	15
2017 ⁽²⁾	85	2 458	FR : 45,5/EN : 3

2018	68	738	FR : 12,6/EN : 8
2019	90	1513	FR : 17/EN : 3
2020⁽³⁾	253	3408	13,5
2021	174	2261	13
2022⁽⁴⁾	N.D.	N.D.	N.D.

(1) L'exposition virtuelle a été mise en ligne en septembre 2010.

(2) À partir de 2017, les statistiques regroupent les données pour les versions française et anglaise.

(3) La version anglaise de l'exposition a été retirée du site en 2020.

(4) Ces données n'étaient pas disponibles en date de rédaction du rapport.

Musée virtuel canadien - Exposition virtuelle « Farine de bois »

http://www.museevirtuel-virtualmuseum.ca/Search.do?R=VE_2360&lang=fr&ex=on

Fréquentation globale par année

Année	Nombre de visites	Pages vues	Moyenne des pages vues par visite
2013⁽¹⁾	91	884	10
2014	25	474	19
2015	52	279	5
2016	50	850	33
2017⁽²⁾	22	2 630	FR : 155/EN : 85
2018	8	112	FR : 12,3/EN : 19
2019	18	986	FR : 55/EN : 89
2020⁽³⁾	1657	29 245	17,5
2021	1692	23 977	14
2022⁽⁴⁾	352	8454	24

(1) L'exposition virtuelle a été mise en ligne en août 2013.

(2) À partir de 2017, les statistiques regroupent les données pour les versions française et anglaise.

(3) La version anglaise de l'exposition a été retirée du site en 2020.

(4) Pour 2022, les statistiques regroupent les mois de janvier à mars, inclusivement.